

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 65 (1914)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Un exemple du gui du chêne et quelques mots sur la valeur du gui  
**Autor:** Borel, William  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785880>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pas moins une belle œuvre à remplir ; quelques-uns l'ont compris et leur appui s'est maintenu jusqu'au bout. Je pense avant tout à ces fidèles, au moment de renoncer à leur bonne collaboration. Mais la tâche n'est que commencée. Ils voudront bien faire un effort pour soutenir la nouvelle rédaction et lui permettre d'atteindre le but.

Longue et heureuse vie au *Journal forestier suisse* ! Que pouvons-nous souhaiter de plus dans l'angoisse de l'heure actuelle et dans l'incertitude de demain ?

*Decoppet.*



### Un exemple du gui du chêne et quelques mots sur la valeur du gui.

Les hasards d'un balivage m'ont fait tomber sur un chêne portant une belle touffe de gui. Pensant que cette rareté offrirait quelque intérêt pour mes collègues, j'ai offert à notre journal de lui en envoyer une photographie. En l'acceptant, notre rédacteur en chef n'a pas voulu mettre en doute qu'elle ne fût accompagnée d'une petite communication. Notre rédacteur est trop dévoué à notre cause pour qu'il soit possible de lui rien refuser : je m'exécute donc ; mais j'invoque son désir comme excuse des quelques lignes qui suivent : elles ont en effet besoin d'être excusées, car elles ne contiennent absolument rien d'inédit.

Beaucoup de gens nient l'existence du gui du chêne, sans doute, parce qu'ayant souvent rencontré des chênes qui n'en portent pas, au milieu d'arbres qui en sont infestés, l'immunité du chêne leur a semblée établie. La photographie ci-jointe montre qu'elle n'est pas absolue ; mais le cas est si rare qu'on ne m'en voudra pas de ne pas dire où se trouve ce chêne ! C'est pour ne pas compromettre la conservation de ce gui que je garde le secret !

D'après le „Journal du commerce des bois“, une enquête faite, en 1912, par le ministère de l'agriculture en France, montre que le gui du chêne a été trouvé dans 37 départements, mais, dans chacun d'eux, sur quelques pieds d'arbres seulement, 2 ou 3, nous dit-on. Le gui du chêne n'est donc pas tout à fait exceptionnel ; il est cependant d'une assez grande rareté. J'ignore s'il a jamais été signalé en Suisse.

D'une façon générale, on peut se demander si le gui est peut-être une cause d'enrichissement en *carbone* de l'arbre qui le porte, car il en fixe peut-être plus qu'il n'en faut à sa propre consommation. Il est, par contre, nuisible à l'arbre, à cause de l'acide



Un gui du chêne.

phosphorique et de la potasse qu'il lui enlève en quantités relativement fortes.

Des analyses faites par Grandreau,<sup>1</sup> dont j'ai eu le bonheur de suivre autrefois, à Nancy, l'enseignement toujours si plein

<sup>1</sup> Annales de la Station agronomique de l'Est, chimie et physiologie appliquées à l'agriculture. Grandreau. — Berger-Levrault, 1878.

d'entrain et d'idéal, montrent, en effet, que le gui concentre ces matières précieuses dans son sein et en contient presque toujours bien plus que le bois de l'arbre qui le nourrit. Sa destruction est donc justifiée au point de vue de la protection des forêts et des vergers.

Grandreau a analysé les feuilles et les branches du gui ayant cru sur les arbres suivants : robinier, chêne, peuplier, saule, sapin, pin sylvestre, et aussi le bois de ces essences. Il trouve les chiffres suivants : *acide phosphorique*: 6,3 %, branches du gui du chêne (minimum); 12,0 %, gui du robinier (branches et feuilles), 16,7 % feuilles du gui du pin sylvestre et 26,3 % gui du peuplier (branches et feuilles), maximum ; alors que le bois de chacune de ces essences en contient moins que le gui qu'elles portent : 3,5 % robinier (minimum), 4,8 % peuplier, 6,2 % chêne, et 6,3 % pin sylvestre (maximum).

Pour la *potasse*, il y a 2,2 % dans le gui du pin sylvestre (feuilles, minimum et 20,6 % branches); 15,9 % gui du robinier (branches et feuilles) et 37,9 % gui du chêne (feuilles, maximum), alors que la potasse va depuis 2,4 % dans les branches du robinier à 12,4 % chêne et jusqu'à 12,7 % pin sylvestre.

On voit que la teneur des cendres du gui ne varie pas comme celle de son support.

Il résulte aussi de ces études que le gui a une réelle valeur nutritive pour le bétail, souvent celle d'un bon fourrage. *Si donc on doit détruire le gui sur nos arbres, on ne doit, par contre, pas le laisser perdre.*

C'est ce que les Français savent faire. Le gui donne lieu, dans les Vosges, à un petit commerce ; dans le Perche, on estime qu'il améliore la qualité du lait, et on le fait manger au bétail, cru ou cuit.<sup>1</sup>

Sauf erreur, cette utilisation du gui est complètement inconnue chez nous. Elle y a cependant son importance, puisque nous ne produisons pas nous mêmes tout le foin que nous consommons et que nous devons en importer. Peut-être les années qui viennent ne nous permettront-elles plus de laisser perdre tant de ces petits profits que nos populations méprisent beaucoup trop. Peut-être

<sup>1</sup> Flore forestière. Mathieu. — Berger-Levrault, 1877.

donc n'est-il pas inutile d'en rappeler un ici, et de montrer que le gui n'a pas une valeur négligeable dans nos vergers et à la lisière inférieure de nos forêts de montagne, où il abonde souvent sur le sapin blanc et où il se trouve à proximité immédiate des étables. Il n'est pas non plus coûteux de le ramasser dans les vergers après le nettoyage des arbres, et dans les bois après les coupes.

William Borel,  
inspecteur cantonal des forêts, à Genève.



### Correction d'une ravine dans le Jura.

La formation calcaire de notre Jura ne se prête pas, en général, aux ravinements et aux érosions actives, du moins pas dans la période géologique actuelle. Le Jura a derrière lui, dans un lointain passé, la période héroïque des grands affouillements, de l'action puissante de torrents formidables, modelant par leur action érosive les gorges profondes et les cluses. Ils remontent aussi dans la nuit des temps, les jours où les immenses glaciers, descendus des Alpes, portant sur leur croupe de longues moraines et des blocs épars, venaient se heurter au rempart jurassique, avec une sorte de remous et des velléités de le submerger. Des émissaires de glace, en effet, pénétrèrent à travers les étroits débouchés des vallées jusqu'au cœur même de la chaîne, pour y déposer leur carte de visite, si l'on ose dire ainsi, sous forme de blocs éraflés et de dépôts où les débris jurassiques sont mélangés aux sables et aux limons issus des roches primitives des hautes Alpes.

Ce sont précisément ces terrains d'origine étrangère, lambeaux historiques de boue superposés au calcaire indigène et accrochés aux pentes de notre Jura, qui peuvent devenir le siège du phénomène d'affouillement, de glissement, de ravinement, au point de nécessiter parfois des travaux de défense.

La région des gorges de l'Areuse et du Creux-du-Van, dans le Jura neuchâtelois, est particulièrement riche en témoins de l'époque glaciaire, qui y a laissé en souvenir les granits les plus beaux, des sédiments de toute sorte, des roches polies par la lente et patiente action du glacier en marche.